

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 892

présenté par
M. Herth-----
ARTICLE 56 TER

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« économie d' »,

les mots :

« meilleure efficacité de l'utilisation de l' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il importe de rechercher, au-delà des seules économies d'eau, une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau pour tenir les objectifs du SDAGE. Tel est l'objet du présent amendement.